

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

Sous-axe 4.1 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les politiques agricoles

Groupe thématique : GTh Agriculture

Action 18 : Améliorer la formation des agriculteurs sur l'agriculture et l'élevage en milieu humide

CONTEXTE

Plusieurs formations agricoles intègrent dans la formation le sujet des milieux humides.

- o Le BTSA "Gestion et protection de la nature" (GPN) vise à former des techniciens supérieurs capables d'une part, de réaliser des diagnostics et des expertises naturalistes, d'autre part, de participer à des démarches de concertation territoriale, afin de conduire des opérations de génie écologique, y compris dans le cadre de restauration du fonctionnement hydrique des milieux lenticques.
- o Le BTSA "Gestion et maîtrise de l'eau" (GEMEAU) aborde également la ressource en eau et les caractéristiques des écosystèmes lotiques et lenticques.
- o Le Bac professionnel spécialité "Gestion des milieux naturels et de la faune" sous l'angle de la réalisation de travaux de génie écologique (création ou restauration ou entretien de milieux tels que les milieux humides dans le module MP4).

Cependant les référentiels des BTSA et Bacs professionnels - "Productions animales (PA)" et "Productions végétales (APV)", "Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole" (ACSE) – n'abordent pas le sujet de l'intégration des milieux humides dans la gestion des exploitations agricoles.

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

L'objectif est d'intégrer explicitement le sujet des milieux humides dans :

Les formations initiales

B TSA :

Les milieux humides ne sont pour l'instant pas mentionnés explicitement dans les deux référentiels des BTSA "Productions animales (PA)" et "Productions végétales (APV)", "Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole" (ACSE).

Certains de leurs modules abordent cependant les questions de climat, de sols, de gestion durable des ressources (sol, air, eau), de flux de matières, de régulations bioécologiques au sein de l'agro-écosystème, de pédologie, de milieu, d'écologie du paysage et de biodiversité dans les agro-écosystèmes. Ces thèmes peuvent permettre d'aborder la question de la gestion durable des milieux humides qui serait à développer davantage.

3^{ème} PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018

ACTION 18

Par ailleurs, comme le prévoit la note de service DGER/POFEGTP/N2003-2047 du 2 juillet 2003, le Module initiative locale (MIL) est réalisé à l'initiative des établissements et autorisé par l'autorité académique (DRAAF), en fonction des opportunités de l'environnement professionnel, social et culturel de l'établissement.

Bac pro :

Comme en BTSA, dans la formation préparant au baccalauréat professionnel, un module est réalisé à l'initiative des établissements, après validation par l'autorité académique (DRAAF). Ce module est intitulé Module d'Adaptation Professionnelle (MAP) et il serait à promouvoir pour traiter dans la formation de l'agriculture en milieux humides.

Déjà sensibilisés à la gestion des milieux humides lorsque leur offre de formation l'intègre, les établissements seront informés des attendus du plan national d'action en faveur des milieux humides et encouragés à compléter leurs compétences, voire à construire un MIL en BTSA, un MAP en bac pro, en collaboration avec les instituts techniques ou de recherche, les Pôles-relais zones humides ou tout autre organisme compétent sur le sujet des milieux humides, de l'agriculture et de l'élevage durable en milieux humides.

Les formations continues

Les CFPPA, l'IFOMA et Résolia entre autre dispensent des formations continues ... Sur la base d'un état des lieux et d'une analyse de ces dernières, ils semblent envisageables de construire ensemble une offre de formations prenant en considération le sujet de l'intégration des milieux humides dans la gestion des exploitations agricoles.

SPECIFICITES OUTRE-MER

Réflexion à avoir sur la base des actions engagées par les Parcs nationaux avec les CFPPA et LEGTA dans les DOM

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

Il s'agit d'une action visant l'évolution de formations, et donc entièrement intégrable dans le suivi CESP.

PILOTE(S) ET PARTENAIRES

Pilotes

- AFB (DREC-DAPP)
- MEEM (EN4)
- MAAF (BDET) + Inspection ? + Réseau Educagri + IFOMA ?

Partenaires

- APCA (Résolia + réseau ZH)
- Scopéla (animateur du réseau Paturajuste) ?
- INRA (appui scientifique du réseau Paturajuste) ?
- FNAB (animateur de la plateforme eau, bio et territoires)

- Agence nationale du Bio ?
- Agences de l'eau (agri et intervention ZH)
- OIEau (étude sur les formations ZH)
- Pôles-relais zones humides (FCEN, FMA, TDV, OEC, UICN, CELRL, AFEPTB)
- FPNRF / RNF
- Association Ramsar-France

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

Le groupe de travail restreint des pilotes des sous actions - AFB, MAAF, MEEM, APCA, réseau educagri, FNAB, Scopéla, INRA - a vocation à mettre en œuvre les différentes sous actions défini ci-dessous pour répondre aux objectifs visés par cette action. Il se réunira autant que de besoin.

PLAN DE FINANCEMENT

Budget AFB :

2017-2018 : Convention APCA + Prestation Scopéla + Convention OIEau

Budget MEEM :

2017-2018 : Convention APCA – Convention INRA-Scopéla (2018)

Budget MAAF ?

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

Calendrier prévisionnel	Objectifs / Sous actions / résumés / Pilotes				Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2014	/	/	/	/		/
2015	/	/	/	/		/
2016	/	/	/	/		/
Juin 2017	Favoriser les échanges à l'échelle nationale et entre les	Constituer et animer d'un groupe de travail autour de l'action 18 du plan	Identifier des référents thématiques les différents services de l'Etat, établissements publics administratifs.	AFB-MEEM-MAAF	Liste à établir, Journée du 17 mai 2018 fixée	Liste de contacts

	territoires	national	Identifier des référents thématiques des structures professionnelles (Etablissements publics + associations ...)	AFB-MEEM-MAAF	Liste à établir, Journée du 17 mai 2018 fixée	
		Animer d'un réseau d'enseignants et de chefs d'exploitation sur ce sujet	Identifier les enseignants et chefs d'exploitation des LEGTA et CFPPA ayant une expérience dans le domaine (marais, ZH) qui interviennent dans les formations ASCE, PV, PA, et dans un second temps GEMEAU, GPN et GF	Educagri / Scopéla	Liste établie en Octobre 2017 - Réunion du 24 janvier 2018	Liste de contacts
2018		Définir une stratégie de communication, d'information et de diffusion	Identifier des réseaux d'acteurs et des outils d'information et de diffusion	AFB-MEEM	2017 : Structuration des réseaux Agri (travaux en lien avec le groupe CESP), 2018 : Etudes des outils utilisés prochainement	Rapport sur les réseaux existants et sur les outils utilisés (Site web, lettre électronique, publications ...)
			Identifier les Journée d'échanges envisagées dans les années à venir dans les territoires	Groupe de travail		Listes des manifestations et acteurs ciblés
			Identifier des instances nationales ou colloques prévues en 2017-2018	Groupe de travail		Présentations réalisées dans des instances ou colloques
			Définir une articulation des démarches engagées aux nationales et dans les territoires	Groupe de travail		Compte rendus
Déc. 2017	Constituer un socle commun de savoirs et de connaissances	Faire un état des lieux des programmes de formation dispensés dans les	Recueillir et analyser les programmes de formation des filières (ASCE, PA, PV, et dans un second temps GEMEAU, GPN, GF	AFB / OIEau	Décalage pour début 2018	Rapport

		LEGTA et CFPPA	Horticulture/maraichage)			
		Faire un état des lieux des démarches en cours d'utilisation et de valorisation des zones humides dans les exploitations des LEGTA et CFPPA	Identifier les démarches déjà engagées dans les LEGTA et CFPPA	Educagri	Octobre 2017	Enquête et rapport
		Faire un état des lieux des démarches en cours : de recherche, connaissance, accompagnement et valorisation de la filière élevage	Extraire du rapport du CGEDD-CGAAER « prairies humides & Elevage » les travaux en cours, entre professionnels de la filière.	AFB	Novembre 2017 Extraction début 2018	rapport
Déc.2017 poursuite en 2018	Valoriser ses savoirs et connaissances	Recueillir et valoriser des démarches en cours dans les LEGTA et CFPPA	Réaliser des fiches retours d'expériences	AFB-Scopéla ?	En cours	Fiches retours d'expériences,
			Réaliser un recueil de témoignages	AFB-PRZH-Scopéla ?		Nb de témoignages d'enseignants ou/et d'élèves élaboré
			Bancariser des témoignages et fiches retours d'expériences (portail ZH + autres plateformes ?...)	AFB-PRZH-OIEau		Nb de témoignages et de retours d'expériences bancarisés
		Réaliser des supports d'information (mise en lumière des travaux engagés ou réalisés)	Identifier un ou deux sujets (Vétérinaires, gestion d'exploitation, fourrage, ressource en eau, valorisation des produits ??? à adapter en fonction des territoires (marais, Vallées alluviales, Têtes de BV)	Groupe de travail	Journée du 17 mai 2018	Compte rendus
			Réaliser une ou deux plaquette(s) sur ces sujets	Educagri/scopéla ?		Plaquettes / impression / Diffusion
			Réaliser d'une plaquette d'accompagnement des	AFB-Scopéla ?		Plaquette / impression / Diffusion

			retours d'expériences et témoignages d'acteurs			
		Mettre en œuvre une stratégie de communication, d'information et de diffusion des travaux en cours dans les autres territoires	Faire connaître les travaux en cours et les premiers résultats dans des instances ou colloques nationaux	Tous		Listes des manifestations et acteurs ciblés (Présentations)
			Faire connaître dans les journées d'échanges territoriales les démarches engagées à l'échelle nationale et les Interventions	Tous		Listes des manifestations et acteurs ciblés (Présentations)
2018	Favoriser l'appropriation des savoirs et connaissances par les acteurs de l'éducation agricole	Réaliser et mettre en place des formations continues à destination des enseignants agricoles	Construire un programme pédagogique sur le sujet	Educagri		stage M51 BTSA PA déjà prévu + autres formations
			Réaliser un accompagnement logistique			
			Mettre en œuvre des formations			
			Construire des notes pédagogiques			
		Réaliser des supports pédagogiques et de partenariats dans les territoires	Mettre en place des partenariats entre LEGTA, CFPPA et Services de l'Etat, Etablissements publics et structures professionnelles sur ce sujet	?		Formations

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

Retard de cette action les 3 premières années du plan national milieux humides.

- Cette action devrait permettre d'articuler les diverses actions du groupe thématique Agriculture en particulier les actions :
- 19 - Valoriser les expériences positives en matière d'élevage extensif et de polyculture-élevage en milieu humide (APCA)
 - 20 - Monter une étude sur la valeur fourragère et l'appétence des prairies humides (INRA)
 - 21 - Améliorer la gestion sanitaire des troupeaux en milieu humide (Vetel)

27 - Réaliser un guide de prise en compte des milieux humides dans une approche intégrée de protection des captages d'alimentation en eau potable (AEP)

« POUR ALLER PLUS LOIN » :

Rapport, juin 2014, Atouts et contraintes de l'élevage en zone humide : Bilan et pistes pour l'innovation (Sarah Chadeaux, Eric Kerméis)
Rapport, sept. 2015, Les Parcs nationaux français : acteurs territoriaux de développement de l'agroécologie (Myrtille Vernier)
Rapport, nov. 2017, l'élevage en zones humides (CGEDD-CGAAER)
Rapport (A venir ?) Améliorer la gestion sanitaire des troupeaux en milieu humide (Vétel)

CDR aires d'alimentation de captages <https://aires-captages.fr/>
CDR Milieux humides <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/>
Eau bio et territoire <http://www.eauetbio.org/>
Paturajuste <http://www.paturajuste.fr/>
Résolia <http://www.resolia.chambres-agriculture.fr/>
Educagri <http://educagri.fr/>

PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S)

Cette démarche doit être étendue à la filière horticulture & Maraichage et à la filière forestière dans les prochaines années